

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 64 (1984)  
**Heft:** 3

**Rubrik:** Flash sur les entreprises franco-suissees

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## FLASH SUR LES ENTREPRISES FRANCO-SUISSES

Le Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine (CIAL) a récemment procédé à la « filialisation » de ses trois succursales suisses en une société unique et indépendante de droit suisse. Le CIAL (Suisse) poursuit les activités des anciennes succursales implantées depuis soixante-quinze ans à Zurich, Bâle et Lausanne. Récemment, la société a ouvert des bureaux à Genève. Les fonds propres sont constitués de 25 millions de FS de capital-actions, de 5 millions de réserve légale et de 10 millions de réserves libres. Le CIAL (Suisse) est filiale à 100 % du groupe nationalisé français dont les implantations internationales sont regroupées collectivement sous la dénomination de « Compagnie financière du CIC, Banque de l'Union européenne, CIAL et CIC de Paris ». S'agissant du CIAL, celui-ci possède la majorité absolue de la Banque du Luxembourg aux côtés de la Deutsche Bank qui en détient 28 % ; il a également une participation dans la Deutsche Bank-Saar. Le CIAL enfin participe au capital de la Bank Künzler AG à Zurich dont le bilan, selon les dernières indications de la BNS, était légèrement inférieur à vingt millions de francs suisses.

Le groupe suisse Holderbank financière a décidé de porter de 44 à 62 % sa participation au capital de la société française des **Ciments d'Origny**. La société des Ciments d'Origny qui occupe actuellement quelque huit cents collaborateurs exploite six usines de fabrication et est étroitement liée par des participations voisines de 50 % aux sociétés cimentières de l'Adour et de

Champagnole. En 1983 le bénéfice net était de 7,8 millions de FF contre 6,9 millions en 1982. Depuis trois ans, les ciments d'Origny ont procédé à de substantiels investissements pour passer de la fabrication à base de fuel à la technique du charbon, procédé mis en œuvre avec succès et pour la première fois par une filiale libanaise du groupe Holderbank. C'est notamment grâce à ce procédé nouveau que les résultats de la société ont progressé de 13 % en dépit d'une hausse de près de dix pour cent des salaires et d'une baisse de 2,5 % du tonnage vendu. La capacité totale des ciments d'Origny est de 5,1 millions de mètres cubes et fait apparaître actuellement un excédent de 1,2 million de mètres cubes, réserve suffisante, estime-t-on, pour faire face à un accroissement de la demande en cas de relance du bâtiment.

La société **Claudé** (Nestlé), suite à la baisse des ventes et particulièrement à l'exportation du lait Guigoz a décidé de réduire les activités de son usine de Pont-Hébert (Manche) qui maintiendra toutefois la production d'autres produits laitiers tels que le beurre, la crème et le lait concentré. Des solutions doivent être trouvées pour les quelque 180 collaborateurs n'ayant pas encore quitté l'entreprise depuis la première annonce de restructuration faite en novembre 1983. Nestlé a notamment décidé d'inciter les industries locales à créer de nouveaux emplois, et fournit des aides sous forme de prêts à taux favorables ou en attribuant des primes en cas d'embauche d'un de ses anciens salariés.

Selon le recensement d'avril, le nombre des **frontaliers français** travaillant en Suisse a diminué de 800 pour se situer à 46 700 personnes. Cette diminution d'un peu moins de deux pour cent par rapport à avril 1983 s'inscrit parallèlement à une augmentation du nombre des chômeurs complets en Suisse qui a passé de 26 000 en avril 1983 à 33 500 en avril 1984. Depuis cette date, la situation de l'emploi s'est tout de même améliorée et cela se marque par une forte diminution du nombre des salariés subissant des réductions d'horaires.

Nestlé, au troisième rang mondial pour l'agro-alimentaire, a décidé de racheter le numéro 21 de ce secteur, l'américain **Carnation** spécialisé dans les produits laitiers. L'opération lui permet d'augmenter considérablement son chiffre d'affaires, 102 milliards de francs français en 1983, avec les 29 milliards de francs de Carnation. L'accord entre les deux firmes devrait coûter la somme de 26 milliards de francs.

Sur le marché français, où la firme suisse réalise 10 % de son activité, cet achat aura des conséquences importantes. En contrôlant Carnation, la multinationale va contrôler aussi les laits et les crèmes Gloria (1,3 million de francs de CA en 1982) et une série de produits pour animaux dont les aliments « Friskies ». Il faut noter que les usines de Gloria ont la même activité que celle de Mont-Blanc ou de Claudé-Roustang-Galac, filiales françaises de Nestlé.

# Ovomaltine®

*Donne de l'énergie...*